



Communiqué

Cet automne, AgriRECUP offrira un service de récupération de tubulure acéricole dans toute la Montérégie

Montérégie, Qc (le 5 Octobre 2022) — L’an dernier, un projet pilote mis en place par AgriRECUP a permis de récupérer la tubulure usée provenant des érablières de la Montérégie-Ouest. Le succès de ce projet incite AgriRECUP et ses partenaires à étendre ce type de collecte dans toute la Montérégie dès cet automne. Ainsi, les douze MRC de la région, l’agglomération de Longueuil, la MRC de La Haute-Yamaska et la MRC de Brome-Missisquoi en profiteront.

Les acériculteurs de la Montérégie sont invités à agir rapidement. Entre le 12 octobre et le 25 novembre, ils pourront apporter gratuitement la tubulure usée à des sites de dépôt déterminés.

Christine Lajeunesse, directrice d’AgriRECUP, explique : « Il s’agit d’un projet important afin d’aider les acériculteurs à mieux gérer les plastiques. Grâce à ce projet, de nombreuses tonnes de tubulures seront retirées des érablières. Nous évaluons le potentiel à 200 tonnes. Cette initiative fait partie d’un ensemble de projets de récupération et valorisation des plastiques agricoles visant à atteindre zéro déchet plastique en agriculture. Nous sommes très heureux de travailler avec les MRC et l’UPA pour offrir ce nouveau service aux acériculteurs. »

Patrick Bousez, président de la Table de concertation régionale de la Montérégie et préfet de la MRC de Vaudreuil-Soulanges précise : « La Montérégie est le troisième plus important producteur de sirop d’érable au Québec. De plus, la région présente un fort potentiel encore inexploité. Donc, la collecte du plastique acéricole constituait un enjeu pour lequel nous devons trouver collectivement des solutions. Je me réjouis de constater que, plus que jamais, les acteurs de la Montérégie se concertent et innovent pour améliorer le bilan environnemental de la région et mettre en place les solutions requises. »

Lors du projet pilote tenu l’an dernier en Montérégie-Ouest, les acériculteurs ont rapporté environ 28 tonnes de tubulures usées.

Au Québec, une fois conditionné, le plastique des tubulures prend la forme de pare-chocs, de pots de peinture, de tapis et de tuyaux de drainage.

Le programme de cet automne fera une énorme différence pour les acériculteurs. Ils attendent avec impatience la possibilité de recycler ce plastique. Bien que trois MRC offrent certaines formes de recyclage, la plupart des acériculteurs désireux de recycler ces matériaux devaient les transporter vers des installations de recyclage situées jusqu’à quatre heures de route. Sinon, ils devaient payer un service de ramassage sur place. La plupart des acériculteurs de la Montérégie n’ont jamais eu accès à une option de recyclage.

« Les présidents des deux syndicats acéricoles de la Montérégie, David Hall pour l’Est et François Béliveau pour l’Ouest, invitent les acériculteurs à profiter cet automne des différents sites de dépôt de tubulure répartis sur l’ensemble du territoire. Les syndicats sont fiers de s’associer à ce projet initié par AgriRECUP. »

Grâce à ce programme de recyclage, les producteurs montérégiens économiseront temps et argent. En effet, AgriRECUP ramassera la tubulure aux divers sites de dépôt et la transportera aux installations de recyclage.

Lieux et dates;

Le ramassage de la tubulure acéricole aura lieu aux endroits suivants aux dates indiquées.

Selon les dates annoncées, chaque acériculteur apportera sa tubulure aux sites de dépôt de la MRC où se situe son entreprise (horaires ci-dessous).

SITES DE DÉPÔT :

- Écocentre d'Acton Vale : 12 et 13 octobre 2022, 8 h 30 à 16 h 30 (service offert aux acériculteurs des MRC : Maskoutains et Acton), 450 774-2350
- Écocentre de Saint-Hyacinthe : 18 et 19 octobre 2022, 8 h 30 à 16 h 30 (service offert aux acériculteurs des MRC : Maskoutains et Acton), 450 774-2350
- Écocentre de Sorel-Tracy : 2 au 6 novembre 2022, 9 h à 16 h 15 (service offert aux acériculteurs de la MRC de Pierre-De Saurel), 450 743-5224 poste 46
- Écocentre de Mont-Saint-Hilaire : 6 au 9 novembre 2022, 10 h à 16 h (service offert aux acériculteurs des territoires suivants : Vallée-du Richelieu, Marguerite-d'Youville et Agglomération de Longueuil), 450 464-0339
- Écocentre de Marieville : 9 au 12 novembre 2022, 9 h à 16 h (service offert aux acériculteurs des MRC : Rouville et Haut-Richelieu). Pour le mercredi 9 novembre : inscription est obligatoire : 450 693-2326
- 21 au 25 novembre 2022, 9 h à 12 h et 13 h à 16 h. Les points de dépôt pour les acériculteurs des MRC suivantes : Haut-Saint-Laurent, Beauharnois-Salaberry, Vaudreuil-Soulanges, Jardins-de-Napierville, Roussillon, seront situés aux endroits suivants :
 - Uniag Coopérative in Saint-Polycarpe
 - Uniag Coopérative in Sainte-Martine
 - Garage municipal de Franklin (sur rendez-vous), 450 827-2538, poste 7

Veuillez noter que les acériculteurs de la MRC de Brome-Missisquoi (Cowansville), de La Haute-Yamaska (Granby et Waterloo) et de Rouville (Marieville) peuvent, en tout temps, déposer leurs tubulures à leur écocentre, selon les heures d'ouverture.

Comment préparer la tubulure acéricole pour le recyclage

La collecte de la tubulure acéricole est gratuite. Toutefois, le respect de quelques consignes pour préparer la tubulure permettra une récupération optimale. Sinon, elle pourrait être refusée. Donc, il importe de séparer les tuyaux maîtres de la tubulure de 5/16". Les raccords et les chalumeaux en plastique connectés à la tubulure seront acceptés. **Important** : la tubulure rapportée doit être exempte de broche, de pièces métalliques, de peinture, d'autres plastiques ou de tout autre contaminant.

Le déchargement de la tubulure se fera manuellement puisque les véhicules lourds et tracteurs sont interdits sur les sites de dépôt.

Personne-ressource :

Christine Lajeunesse, directrice, AgriRECUP, est du Canada, 514-715-6603, lajeunesse@agrireocup.ca